

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Excusés : Peggy LAPOIRIE (procuration à Gilles PIERRE), Christine SGARD (procuration à Jean-Pierre ROUSSEL), Isabelle GEHIN (procuration à Philippe FRANTZ).

Secrétaire de séance : Gilbert MANGIN

Approbation du Conseil Municipal du 28/08/2017 : Voté à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

- SARL DROUOT : lave-vaisselle salle polyvalente : 8 388 €

Décisions modificatives :

Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements budgétaires et soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

Budget Investissement Commune :

Article 020 : Dépenses imprévues : - 1 300 €

Article 2188 : Autres immobilisations corporelles : + 1300 €

Budget Fonctionnement Eau :

Article 022 : Dépenses imprévues : - 700 €

Article 6718 : Autres charges exceptionnelles : - 3625 €

Article 6371 : Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau : + 4325 €

Voté à l'unanimité

DIA 3^{ème} Trimestre 2017 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des déclarations d'intention d'aliéner qui ont été signées lors du 3^{ème} trimestre 2017.

Suppression à compter du 01/01/2018 du budget annexe « Forêt » et réintégration de l'ensemble de l'actif, du passif et des résultats dans le budget principal :

Dans un rapport de 2016, l'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale de l'Administration préconisent de réduire l'usage des budgets annexes pour les collectivités. Madame Sylvie DIEUDONNE, Inspectrice Divisionnaire de la Trésorerie d'Epinal Poincaré nous propose de procéder à la suppression du budget annexe de la Forêt au 31/12/2017 et de réintégrer l'ensemble de l'actif, du passif et des résultats dans le budget principal.

Voté à l'unanimité.

Convention Atelier Batteries Fanfares :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention entre la Commune et l'UVBF qui consiste à la mise en place d'ateliers de pratique instrumentale.

Pour : 14 Contre : 0 (Gilles PIERRE ne prend pas part au vote)

Tarif Atelier Batteries Fanfares :

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la participation des parents à :

- 50 € l'année pour un enfant
- 47.50 € l'année pour familles dont le quotient familial est inférieur à 800

Pour : 14 Contre : 0 (Gilles PIERRE ne prend pas part au vote)

Tarif semaine accueil ados en journée :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un tarif accueil collectif pour mineurs de plus de 11 ans identique à celui de l'accueil collectif pour mineurs de moins de 11 ans.

Voté à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle Association Vosges Cœurs Aventure :

Dans le cadre du « Trophée des Andes », voyage humanitaire, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 300 € à l'association « Vosges Cœurs Aventure ».

Voté à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle « 408^{ème} Section de la SNEMM de Remiremont et environs :

La 408^{ème} Section de la SNEMM de Remiremont sollicite une subvention de 100 € pour participation au remplacement de son drapeau.

Voté à l'unanimité.

Augmentation des tarifs de location des salles Polyvalente, Stouvenel et Bexy à compter du 01 Janvier 2018 :

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location des salles et de créer un forfait utilisation vaisselle de 20 € pour toute location de vaisselle. Ce forfait sera facturé en supplément de la location.

Voté à l'unanimité.

Convention de déneigement des voies communales avec le GAEC de Raon Basse et l'entreprise Frédéric PAULUS pour l'hiver 2017-2018 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention qui lie la commune au GAEC de Raon Basse et à l'entreprise Frédéric PAULUS pour le déneigement et le salage des voies communales pour l'hiver 2017-2018. Le tarif horaire reste inchangé, 61.54 € HT.

Voté à l'unanimité.

Refacturation Ordures Ménagères des appartements communaux :

Suite à la réception des taxes foncières, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la refacturation des ordures ménagères suivante :

Appartements 8 et 10 Rue du Tour du Village :

- Madame Valérie PAULUS : 5.52 €
- Madame Edith MORIZOT : 66.25 €
- Madame Marine THIRIAT : 66.25 €
- Monsieur Christian VALENTIN : 44.16 €
- Madame Thérèse ALBUISSON : 70 €
- Madame Agnès FADE : 76 €

Appartements 14 Route de Plombières :

- Madame Evelyne GUERITOT : 64.50 €
- Monsieur Mickaël TALIESSI : 64.50 €

Voté à l'unanimité.

Renouvellement d'une concession de source en forêt communale :

Le Syndicat des Eaux de la Vôge sollicite le renouvellement de la convention d'autorisation de passage d'une conduite d'eau sur les parcelles communales 4, 5 et 6 qui est arrivée à échéance le 16/06/2017.

Monsieur le Maire propose le renouvellement avec une redevance annuelle de 183.96 € plus frais de dossier de renouvellement fixés à la somme de 90 € HT avec révision tous les trois ans.

Voté à l'unanimité.

Convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique avec la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement à compter du 01 Novembre 2017 pour une durée de 8 mois 24 heures par semaine.

Voté à l'unanimité.

Programme de martelages de bois – Etat d'assiette 2018 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'état d'assiette 2018, soit 6000 m3.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Trois infirmiers de l'association CHYR sont venus présenter un diaporama de leur stage en Inde suite à la subvention que la commune leur a alloué. Retour d'expérience très intéressant, suscitant de nombreuses questions de la part des conseillers municipaux.
- Madame Laura DUCASSE, Conseillère en Energie à l'ALEC est venue nous présenter le défi « Familles à énergie positive ». Une réunion grand public aura lieu le Jeudi 02 Novembre à 20h à la Salle Stouvenel.
- Madame Marie-Claude BLAEVOET, adjointe aux affaires sociales, confirme la bonne humeur et le franc succès rencontrés lors de la journée de la Semaine Bleue.
- Monsieur Gérard TALIESSI, adjoint aux travaux, relate les derniers chantiers :
 - Le programme « point-à-temps » a été effectué sur la commune comme prévu.
 - Des travaux d'amélioration ont été mis en place dans les logements « Les Marronniers » et de la Racine.
 - Les travaux de rénovation de notre voirie programmés cette année sont reportés au printemps pour cause de mauvais temps.
 - Les travaux de réparation du clocher de l'église ainsi que son nettoyage sont programmés le jeudi 21 Octobre 2017.